

Déclaration

de syndicalistes, de socialistes, de militants de responsables et d'élus de diverses organisations du mouvement ouvrier, Nous nous adressons à tous les travailleurs :

- **Nous voterons NON à la reconduction de « l'accord sur la libre circulation des personnes » le 8 février prochain !**
- **Nous décidons de constituer un comité national de travailleurs pour la victoire du NON!**
- **Nous appelons nos collègues, nos camarades à rejoindre le comité et à constituer partout des comités !**

L'accord bilatéral avec l'Union européenne intitulé « libre circulation des personnes », n'a rien à voir avec le droit des travailleurs d'Europe à s'établir et à travailler dans le pays de leur choix. Il s'agit d'un accord dont le but est clairement la « libre exploitation des travailleurs ».

L'accord sur la libre circulation des personnes, malgré les mesures d'accompagnement, a conduit à la sous-enchère salariale !

Jean-Claude Rennwald, vice président de l'USS et Conseiller national, a affirmé au parlement lors du débat sur la reconduction de l'accord que les salaires d'embauches des horlogers dans l'Arc jurassien avaient baissé de 5%. Les cas d'abus reconnus par le SECO depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes se montent à 26% des entreprises contrôlées, soumises aux CCT de force obligatoire.

L'accord sur la libre « circulation des personnes » inclut la « libre prestation de service ». Il s'agit dans ce cas d'entreprises étrangères qui détachent des travailleurs en Suisse. Le nombre de travailleurs « détachés » a augmenté massivement : ils étaient 40'500 en 2005 et 61'000 en 2007. Or la Commission européenne conteste deux dispositions légales de la Suisse qui à son avis, limitent de façon exagérée la « libre prestation de service » : Il s'agit de la règle qui oblige l'employeur à annoncer le détachement de travailleurs 8 jours à

l'avance et de la règle qui interdit de recourir à une entreprise intérimaire étrangère pour détacher des travailleurs.

La libre prestation de service remet en cause les acquis des travailleurs dans toute l'Europe : L'USS reconnaît que : *la Cour européenne de justice (CEJ) a rendu une série de jugements (Laval, Viking, Rüffert et Luxembourg) qui restreignent fortement les droits nationaux des travailleurs et travailleuses quant à leur application. Se référant aux cinq libertés fondamentales de l'Union européenne (UE), la CEJ a considérablement limité l'application des conventions collectives de travail (CCT), le recours aux mesures de lutte syndicales ainsi que les possibilités de contrôle des inspecteurs du travail »*

Tels sont les faits ! Et c'est pour cela que nous disons : les syndicats et le PS doivent appeler les travailleurs à voter non ! Dans nos syndicats, dans les sections du PS, dans nos organisations, nous ferons tout ce qui est possible pour que se réalise l'unité des travailleurs et de leurs organisations pour que le non l'emporte.

C'est pourquoi nous avons constitué un comité national pour l'unité, pour la victoire du non à la reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes. Nous invitons nos collègues, nos camarades à contresigner cette déclaration, à rejoindre le comité et à créer des comités locaux.

Berne le 22.11.2008

Premiers signataires

Neuchâtel : Matthieu Béguelin, PS - Neuchâtel ; Rita Bichsel, SSP ; Stephan Böhringer, PS Bevaix ; Marco Casagrande, syndicat de la communication ; Marianne Gay, UNIA et PS - Bevaix ; Patricia De Pury, ancienne députée, PS Neuchâtel ; Bruno Durel, PS Bevaix ; Jocelyn Fragnière, POP ; Yvan Gallo, syndicat de la communication ; Jennifer Gindrat, juriste, Neuchâtel ; Michel Gindrat, SSP et PS - Neuchâtel ; Yvano Giorgiotti, PS Bevaix ; Daniel Hofer, conseiller général PS - Neuchâtel ; Claude Iseli, PS - Bevaix ; Pierrette Iseli, PS - Bevaix ; Tamara Largura, SSP ; Daniel Mühlematter, conseiller général PS - Boudry ; Danielle Trachsel, UNIA ; Bruno Ryf, SEV - Neuchâtel.

Vaud : Jean-Baptiste Blanc POP/VD ; Jean-Claude Cochard, SEV ; Sébastien Fabregas, SSP - Lausanne ; Véronique Landry, SSP et PSV ; Alexandre Martins, UNIA ; Aurélie Mühlematter - Lausanne ; Joan Pain, responsable GATU/SEV ; Estefania Perez - Prilly ; Pierre-Alain Recordon, UNIA - Yverdon ; Max Robert, SSP et PS - Rolle ; Leonardo Schmid PST ; Yann Stutzig, SVM.

Genève : Albert Anor, SSP et PS - Genève ; Alexandre Anor, anc. député PS - Vernier ; Appoline Anor, étudiante - Genève ; Catherine Anor, élue municipale PS - Vernier ; Gabrielle Barriera SSP - Genève ; Claudio Barriera, Julien Capt, syndiqué UNIA / Les communistes ; Jean-Louis Carlo, syndiqué SSP / Les communistes ; Fabrice Chaperon, syndiqué UNIA / Les communistes ; Amelia Christinat, ancienne conseillère nationale, ancienne syndicaliste UPTT ; Marlène Dupraz ; Tony Fernandez, PCE-Izquierda Unida Suisse / Les communistes ; UNIA - Genève ; Alexander Eniline, collègue membre du PdT ; Marzia Fiastrì, SSP - Genève ; Olivier Legast, UNIA - Genève ; Charles Lichtschlag, SSP ; Micheline Lichtschlag ; Alain Magnenat, Les communistes ; Georges Charlotte Meierhofer, conseillère municipale Ville de Genève / Les communistes ; Meylan, SSP et PS - Genève ; Magali Orsini ; Miguel Pedrosa, UNIA ; Yan Perret-Gentil, Les communistes ; Eric Perruchoud, SSP et PS - Carouge ; Jacques-Eric Richard, anc. Député PS - Vernier ; Ahmed Saricam, Les communistes ; André Schlüssel, SSP - Genève ; Luca Solari, photographe et musicien - Genève ; Mo Lagarde Solari, chanteuse/coach vocal - Genève ; Monique Stucki, Les communistes ; Laurent Tettamanti, Les communistes ; Michel Thiébaud - Genève ; Michel Zimmermann, SSP - Versoix.

Valais : Olivier Cottagnoud, syndicat autonome des postiers, élu municipal Alternative de gauche - Vétroz, membre de la coordination cantonale de la Gauche Valaisanne Alternative ; Véronique Barras, députée ; Fabienne Bourban, SAP ; Christian Broccard, Gauche valaisanne alternative ; Marcel de Cristofaro, SAP ; Denise De Girolamo, Gauche valaisanne alternative ; Luc Deschenaux, SAP ; Dominique Kuster, Gauche valaisanne alternative ; Jean-Marie Meiland, Gauche valaisanne alternative ; Barbara Lantheman, Gauche valaisanne alternative ; Lionel Laurent, SAP ; Sylvain Désert, SAP ; Julien Repond, Gauche valaisanne alternative ; Mickael Rouzeau, Cinéaste ; Habib Sarikaya, SAP ; Corrado Zoppi, SAP ;

Jura : Jean-Marc Baume, syndicat de la Communication.

Berne : Hans Anderegg, Gewerkschaft Kommunikation und PdA, Bern, Jean Clivaz, ancien conseiller national, ancien syndicaliste SEV, Münsingen ; Rolf Zbinden, Stadtrat PDA, Bern.

Zurich : Raimund Bühner, SSP-VPOD ; Mario Salomon, Adiswil ; Keng Chan Salomon, Adiswil ; Rudi Steiner, SSP-VPOD.

Bâle campagne : Denise Stettler, Sachbearbeiterin, Ziefern.

Thurgovie : Leo Montoli, Frauenfeld.

Prénom, Nom	Qualité (organisation, profession)	Adresse postale / e-mail	Soutien financier	Adhère au comité	Signature publique